

La Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XIX

Québec, 23 février 1907

No 28

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 433. — Les Quarante-Heures de la semaine, 433. — Lettre du R. P. de Rochemonteix, 434. — L'Eglise de France dans le dernier siècle, 436. — Nos Vénérables en cour de Rome, 440. — Un bel éloge, 441. — Horoscope sur les enfants, 442. — La vie paroissiale en Angleterre, 442. — Bibliographie, 444. — Messe votive du Sacré-Cœur, 448.

Calendrier

— o —

24	DIM.	vl	II du Carême. <i>Kyr.</i> des dim. du Car. A Vêp., mém. du suiv. Suffr.
25	Lundi	†b	Ste Marguerite de Cortone, pénitente.
26	Mardi	r	S Mathias, apôtre, 2 ^e cl.
27	Merc.	b	Chaire de S. Pierre à Antioche, <i>dbl. maj.</i> (22.)
28	Jendi	†vl	De la férie.
1	Vend.	r	S. Suaire de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
2	Saud.	†vl	De la férie.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

25 février, Couvent de Saint-Gervais. — 26, Séminaire de Québec. — 28, Saint-Pacôme. — 2 mars, Couvent du Cap Saint-Ignace.

Lettre du R. P. de Rochemonteix

Versailles, 1er février 1907

Monsieur le Directeur,

La *Semaine religieuse* de Québec a inséré, le 5 janvier 1907, un article de M. l'abbé Chouinard sur le n° v (et non le chapitre v, comme on l'écrit) de l'appendice de l'*Histoire des Jésuites et la Nouvelle-France au XVIII^e siècle*.

Permettez-moi de faire suivre cet article de quelques réflexions utiles. M. l'abbé dit excellemment : « On ne saurait être trop précis en histoire. »

M. Chouinard me signale deux erreurs :

La première est ainsi formulée : « A lire ce titre et le chapitre (lisez no V) qui en fait l'objet, on croirait généralement que la Congrégation du Saint-Esprit a fourni plusieurs missionnaires au Canada, notamment en Acadie. Il n'en est rien cependant. »

M. Chouinard eût été plus *précis*, s'il avait dit que, dans ce n° v, j'avais seulement reproduit, sans approbation, ni désapprobation, les renseignements que j'ai reçus du R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire français à Rome, et du P. Limbourg, archiviste des PP. du Saint-Esprit, à Paris, sur les *Spiritins au Canada*. J'ai même insinué des réserves sur *quelques-uns des renseignements de la lettre du R. P. Le Floch* (p. 269).

La seconde erreur est moins importante.

J'ai cité cette phrase textuelle de la vie de M. Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit : *M. Becquet envoya les premiers Spiritins en Acadie*. M. Chouinard fait suivre cette citation de cette courte réflexion : « Il faut lire à Saint-Pierre Miquelon, Cayenne, etc., à la place de l'Acadie. » Pour être *précis*, il aurait dû dire que j'avais cité cette phrase, non *pour la faire mienne*, mais pour signaler au R. P. Le Floch une *distraktion*. Il m'en a lui-même remercié. Quant aux *Pères du Saint-Esprit* ou *Spiritins*, étaient-ils au XVIII^e siècle, ainsi que l'affirme M. l'abbé Chouinard, « une simple association de prêtres séculiers, dont le but était d'élever et de former des prêtres séculiers en vue du ministère apostolique

et spécialement pour les pays d'outre-mer? » Je n'ai pas qualité pour répondre à cette question, mais on lit dans la vie de M. Poullart des Places, que sous le supérieurat de M. Bouie (1710-1763), « le Séminaire et la Congrégation du Saint-Esprit obtinrent l'approbation légale et une constitution dûment canonique. » (p. 382.)

Les élèves du Séminaire du Saint-Esprit étaient-ils, comme l'affirme encore M. Chouinard, « agrégés, non vraiment associés, à la communauté du Saint-Esprit et de l'Immaculée Conception » ? Si j'en juge par certaines lettres du R. P. Le Floch et des PP. Limbourg et Barillec, les élèves du Séminaire du Saint-Esprit n'étaient ni des *agrégés*, ni des associés, ni, à plus forte raison, des membres de cette Congrégation. « C'étaient, m'écrivit le P. Limbourg, des sujets préparés par elle au Séminaire du Saint-Esprit, soit pour les postes de France les moins recherchés, soit pour les missions à l'étranger. J'ai recueilli les noms d'une vingtaine de ces missionnaires qui ont travaillé en Acadie, à Terre-Neuve et au Canada. Nul ne les désigne comme issus du Saint-Esprit ; dans les histoires de l'Acadie et du Canada, on les désigne sous le nom de Missionnaires des Missions-Etrangères et ils sont confondus avec eux. Sans compter l'abbé Le Loutre, qui fit ses études théologiques au Séminaire du Saint-Esprit de 1728 à 1733 et y fut ordonné, un des missionnaires de l'Acadie les plus connus, fut M. l'abbé Bourg. Il est de famille canadienne, mais il a fait sa théologie au Séminaire du Saint-Esprit ; *chose surprenante*, ajoute l'historien Rameau. Pas *surprenante* du tout, bien au contraire, pour qui connaît les travaux en Acadie des prêtres issus du Séminaire du Saint-Esprit. » Les élèves formés par les *Spiritins* et envoyés souvent par eux aux Missions lointaines, portèrent aussi le nom de *Spiritins*. De là une confusion entre les maîtres et les élèves.

J'ai profité des lettres que les PP. du Saint-Esprit m'ont adressées, pour rappeler, dans le n° v de l'Appendice, que MM. Le Loutre, Bourg, Le Roux et Donat étaient *Spiritins* ou élèves du Séminaire du Saint-Esprit, contrairement à ce qui a été écrit par certains historiens. Mais c'est par erreur que j'ai mis, p. 271, lig. 2 : M. Bourg, *membre*, au lieu d'*élève*, de la Congrégation du Saint-Esprit.

Je vous serais obligé, monsieur le Directeur, de vouloir bien insérer cette lettre dans l'excellente *Semaine religieuse* de Québec. La vérité historique y gagnera, je crois.

Veillez agréer, monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments très dévoués en N.-S.

C. DE ROCHEMONTEIX, S. J.

Versailles, rue Borgnis-Desbordes, 16.

L'Église de France dans le dernier siècle

Pass Christian, Miss., E.-U. le 30 janvier 1907.

Monsieur le Directeur,

A mon départ de Québec, vous avez eu la bienveillance de me demander une lettre sur mon voyage.

Je vous dirai que mon voyage a été sans accident, ni incident. Le trajet, de Montréal à la Nouvelle-Orléans, se fait en 48 heures, bien comptées, *via* Chicago, par train rapide.

Nous jouissons ici d'une très belle température, en cette saison de l'année; les rosiers dans les jardins sont en fleurs, et les oranges en pleine maturité; cependant, depuis quelques jours, nous avons un temps bas et brumeux.

Nous sommes obligés de faire un peu de feu dans nos chambres, pour en chasser l'humidité.

Au lieu de vous entretenir plus longtemps de mon séjour en ce pays, je préfère causer un peu de la persécution qui sévit en France. Cela intéressera davantage vos lecteurs, j'en suis sûr.

Il est difficile d'avoir la vérité, d'après les dépêches publiées par nos journaux, sur la persécution actuelle de l'Église de France. Toutes ces dépêches sont contrôlées par des agents de la Franc-Maçonnerie et de la Juiverie, à peu d'exceptions près, et elles sont bien loin de nous dire la vérité. Depuis trente-cinq ans, les faits sont supprimés ou falsifiés. Il en a été ainsi pendant la persécution qui exista en Allemagne, en Italie, et il en est ainsi, à l'heure présente, pour la France.

La semaine dernière, les agents des dépêches télégraphiques

nous représentaient la lutte qui se fait en France contre l'Église comme une guerre faite par le Pape contre la France.

Il est certain que l'Église de France subit une vraie et cruelle persécution, commencée en 1879, et continuée depuis par la Franc-Maçonnerie et la Juiverie.

Pour bien comprendre la présente persécution, il faut remonter au règne de la Terreur, dans les années 1791, 1792 et 1793.

Après que le roi Louis XVI fut détrôné, la France fut conduite par des révolutionnaires sous les noms : « Assemblée Constituante », « Assemblée Législative », et « Assemblée Nationale. »

Après l'exécution du roi, des milliers de personnes de toutes conditions subirent à Paris le même supplice.

Les révolutionnaires, non contents de leur *boucherie*, firent placer, sur différents points de la France, quarante mille guillotines, et plus de deux millions de personnes furent guillotonnées. Toutes les propriétés qui appartenaient à l'Église catholique, comme les églises, les couvents, les hôpitaux, les asiles, les écoles, les legs pieux, les fondations pour les pauvres, les malades, etc., œuvres fondées depuis dix siècles, furent enlevées aux catholiques ; et le culte de la Raison fut inauguré, on sait de quelle façon, sur l'autel de la cathédrale de Notre-Dame de Paris.

Napoléon-Bonaparte, avant la fin du dix-huitième siècle, s'empara des rênes du gouvernement, et voyant qu'il ne pouvait conduire son peuple sans religion, s'adressa lui-même au Pape, lui demandant de rétablir la religion catholique en France. Le Souverain Pontife entra dans ses vues, et il y eut alors un Concordat de signé par le Pape et par l'Empereur.

Par ce Concordat, le Saint-Père abandonnait, à leurs possesseurs, toutes les propriétés de l'Église qui, depuis dix ans, avaient été vendues par le gouvernement ; mais depuis il réclama toutes les autres propriétés volées et dont on n'avait pas encore disposé. Les églises n'avaient pas été vendues, à peu d'exceptions près. Elles furent remises aux évêques, et le gouvernement s'engagea à donner au clergé une indemnité annuelle, laquelle n'était qu'une bien minime restitution pour les propriétés volées et vendues.

En peu de temps, les églises revirent leurs pasteurs. On

construisit des collèges, des séminaires, des hôpitaux, des orphelinats, des maisons de refuge pour les pauvres et les personnes âgées, etc.

Tout cela fut fait par le zèle et la charité des fidèles, en sorte que, dans l'espace d'un siècle, plus de cent millions de piastres furent employées pour l'éducation, la charité et le service divin.

Maintenant, dans ce vingtième siècle, cent ans après la signature du Concordat, les rênes du gouvernement français sont aux mains des Francs-Maçons, qui représentent le règne de la *Terreur*.

Ces hommes ont commencé leur travail infernal depuis 1879, et dans l'année 1880, plus de cent églises catholiques, collèges et écoles, ont été fermés de force, et les religieux enseignants chassés de leurs demeures.

Depuis trois ans seulement, plus de seize mille écoles catholiques et collèges ont été fermés par l'ordre du gouvernement.

On compte, à l'heure présente, près de deux cent mille religieux et religieuses chassés de leurs collèges, couvents et écoles, et jetés sur le pavé, sans le sou et sans asile. On n'a eu aucune considération pour l'âge ni pour les infirmités.

Voilà un gouvernement qui peut graver en lettres d'or, sur le frontispice de ses édifices publics : *Liberté. Egalité. Fraternité !*

Les écoles catholiques ont été remplacées partout par des écoles sans Dieu, qu'on appelle des écoles neutres. On veut, coûte que coûte, élever la jeunesse des deux sexes dans l'impiété, pour en faire plus facilement les instruments futurs de la Franc-Maçonnerie.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le gouvernement français a envoyé ses agents, dans toutes les parties de la France, pour faire l'inventaire de tous les biens appartenant à trente mille églises, afin d'être plus sûr de son pillage. Ces agents, par ordre du gouvernement, ont inventorié tous les ornements des églises, calices, ciboires, et tous les différents objets appartenant au culte.

Enfin, comme dernière étape, les évêques et les curés sont chassés de leurs demeures, et les trente mille églises avec toutes leurs propriétés sont saisies par le gouvernement.

L'an dernier, le gouvernement français faisait adopter sa

fameuse loi dite de Séparation, par laquelle toute l'administration culturelle devait désormais être aux mains des laïques, la hiérarchie ecclésiastique se voyant absolument ignorée.

Il est facile de comprendre que les évêques et les prêtres ne pouvaient, en conscience, se soumettre à cette loi inique. Aussi Notre Saint Père le Pape, tous les évêques et tous les prêtres ont répondu d'une voix unanime : *Non possumus*.

Le gouvernement de la *Terreur* a commencé par chasser de leurs maisons les religieux et les religieuses ; il a ensuite expulsé les évêques et les prêtres de chez eux. Il ne veut plus de Jésus-Christ, il veut le mettre hors de la France. M. Briand, membre du Ministère et le père de la loi de Séparation, écrivait voilà quelque temps aux instituteurs et institutrices de France :

« Il est temps de bannir de l'esprit des enfants français l'ancienne foi, et de la remplacer par la lumière de la libre-pensée. Il est temps de chasser l'idée chrétienne. Nous avons chassé Jésus-Christ de l'armée, de la maison, des écoles et des cours de justice, maintenant nous devons le chasser à jamais de la France. »

Ces paroles ne demandent pas de commentaires ; elles font voir quelles sont les idées de la Franc-Maçonnerie et de la Juiverie. N'est-il pas vrai de dire que la France, à l'heure présente, est sous le règne de la *Terreur* ?

Nous pleurons, sans doute, sur les malheurs de notre ancienne mère patrie ; mais jetons aussi les yeux sur ce que l'avenir nous réserve au Canada. Voyez, les Juifs sont déjà 20,000 à Montréal. Comptez-les à Québec, et dans les autres villes de notre Province. Il y a à Montréal une loge de Francs-Maçons, établie par le Grand-Orient de France. Les voici à la tête de quelques journaux. Vous les entendez crier de temps en temps au *Progrès* de l'éducation. Ils voudraient mettre la main sur nos écoles catholiques. Les Francs-Maçons et les Juifs sont partout les mêmes. Ils essayeront de faire, dans la province de Québec, ce qu'ils font actuellement en France ; seulement, pour le moment, ils ne sont pas encore assez nombreux, ni assez forts pour exécuter leur plan de campagne. C'est à nous, Canadiens-Français, à être vigilants, à ne pas nous endormir dans une fausse sécurité. Ne disons point avec quelques-uns des nôtres : « Il y a pas

de danger. » Il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le guérir. Les Francs-Maçons et les Juifs sont à l'œuvre dans notre Province; ils y travaillent activement et sournoisement à répandre de plus en plus leurs fausses idées. . .

Défions-nous donc, et soyons sur nos gardes. N'admettons pas trop facilement dans notre intimité tous ces nouveaux arrivés, parcequ'ils sont *français*. . .

CHS GUAY, Prot. Apost.

Nos Vénérables en cour de Rome

— o —

(De la *Semaine religieuse* de Montréal.)

Les *Analecta Ecclesiastica* de Rome, livraison de décembre 1906, nous apportent des nouvelles intéressantes au sujet de quelques-uns des nôtres, dont on s'occupe là-bas de préparer la béatification en attendant leur canonisation. La cédule annonçant les « congrégations » pour l'année 1907, porte que le 12 mars, par exemple, aura lieu la « congrégation antipréparatoire sur les vertus » de notre Vénérable Marie de l'Incarnation, et que le 18 juin se tiendra également « la congrégation antipréparatoire sur les vertus » de notre Vénérable Marguerite Bourgeois. En avril, le 30, on aura « la préparatoire sur les miracles » de la Vénérable Magdeleine Sophie-Éarat — fondatrice des Dames du Sacré-Cœur — ; en novembre, le 12, ce sera « l'antipréparatoire sur les miracles » de la Vénérable Jeanne d'Arc ; et enfin, le fondateur des Eudistes et des Sœurs du Bon-Pasteur, le Vénérable Jean Eudes, n'aura pas moins de deux « congrégations » cette année, « l'antipréparatoire sur les miracles », le 29 janvier, et « la préparatoire sur les miracles », le 13 août. D'autre source, nous avons appris aussi que l'on va bientôt introduire en cour de Rome le procès des prêtres français poignardés en haine de la foi « aux massacres de septembre », dits des *Carmes*, en 1792, à Paris. Parmi ces héros de la foi se trouve un prêtre canadien, M. l'abbé André Gresset de Saint-Sauveur.

L'Eglise songe donc toujours, en dépit des luttes qu'on lui fait partout, à augmenter le nombre de ses Bienheureux et de

ses Saints. Et ce geste est plein de grandeur qui consiste à glorifier ceux que le siècle a méconnus ou égorgés. Il affirme mieux qu'une harangue, si éloquente soit-elle, que les lumières brillent toujours au ciel du Bon Dieu ! Et pour nous, peuple né d'hier, ce n'est pas sans une émotion profonde que nous voyons venir le jour où au catalogue des Saints et des Bienheureux l'Eglise inscrira les noms de quelques-uns des nôtres, d'une Vénérable Marie de l'Incarnation, d'une Vénérable Marguerite Bourgeoise. . . Ce jour, il convient d'en hâter l'approche par nos vœux et nos prières. Dans ses « procès » et ses « jugements » l'Eglise procède avec une sage lenteur, mais Dieu peut presser l'Eglise, et nos prières peuvent presser Dieu.

Un bel éloge

Dans un récent discours, dont les *Cloches de Saint-Boniface* nous apportent l'écho, Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, a dit combien l'Ouest Canadien devait à la province de Québec, cette vraie France du nouveau continent, qui accomplit dans l'Amérique du Nord l'œuvre si belle de missionnaire dont la mère patrie a donné de tout temps le noble exemple. A quelque point de vue que nous nous placions, a dit Monseigneur, mais surtout au point de vue moral et intellectuel, la province de Québec est de beaucoup la première de toutes les provinces du Dominion, et aucune autre province ne peut lui être comparée. Nous avons droit d'être fiers de notre vieille province de Québec ; elle a été pour l'Amérique le flambeau de la civilisation, et ses institutions sont supérieures à toutes les autres. Sans doute, la perfection n'étant pas de ce monde, il y a toujours à tendre à mieux et c'est ce que, grâce au dévouement du clergé surtout, chacune de nos institutions s'efforce de faire. Ce sont ces institutions qui ont fourni la presque totalité du clergé de notre province du Manitoba, et c'est grâce à ce clergé que la race canadienne-française a poussé dans tout l'Ouest de si profondes racines.

Horoscope sur les enfants

— o —

Un enfant qui se lève tard aura une mauvaise santé, deviendra paresseux et contractera de détestables habitudes.

Un enfant qui ne s'occupe pas, qui passe ses journées dans le désœuvrement, deviendra forcément vicieux.

Un enfant que son père et sa mère ne savent pas faire obéir, un enfant gâté, comme on dit, deviendra révolté, et il fera verser bien des larmes amères.

Gâter un enfant, c'est haïr cet enfant et se haïr soi-même.

Corriger un enfant, c'est lui faire du bien et se préparer à soi-même une vieillesse respectée.

Un enfant qui court les rues y trouvera beaucoup de mal et pas de bien.

Il rencontrera très certainement des *spectacles dangereux*, des *exemples mauvais*, qui le rendront vicieux, car rien ne s'apprend aussi vite que le mal.

Il trouvera pour le corrompre et le conduire aux pires désordres de *mauvais camarades*, de *détestables garnements*, qui très vite détruiront la bonne éducation reçue à la maison, Ainsi, en quelques jours, une pomme pourrie gâte toutes celles d'alentour.

Un enfant que son père et sa mère laissent lire n'importe quoi est un enfant perdu, car entre de mauvais livres et de bons, entre de mauvais journaux et de bons, *ce sont les mauvais qu'il choisira*.

Conclusion: Un père et une mère qui ne veillent pas sur leurs enfants sont indignes de leur mission. Dieu les punira dès cette vie et, s'ils ne font pas pénitence, ils seront damnés dans l'autre.

MENTOR.

— o —

La vie paroissiale en Angleterre

— o —

Toute paroisse catholique anglaise possède sa *parish room*, ou salle paroissiale, annexe de l'église ou dépendance des bâtiments scolaires. C'est là que le clergé anglais convoque en soi-

rées les familles de la paroisse aux grands jours de l'année, à Noël, aux fêtes patronales. Là, se réunissent aussi les divers clubs englobant la plupart des paroissiens, et représentant toutes les sortes d'amusements et de distractions les plus honnêtes. Pendant la belle saison, tous ces braves paroissiens goûteront les agréments de la vie en plein air. Les samedis soir, après la paie, c'est-à-dire vers les quatre heures, et les dimanches après-midi, on peut voir de jeunes prêtres conduire leurs équipes de foot-ball ou leur cricket-club dans le parc voisin, et diriger eux-mêmes les jeux, l'habit sur l'herbe, en gilet flottant et manches retroussées. Les sports athlétiques sont en si grand honneur, même dans les grands séminaires, que M. l'abbé Bernard a pu voir, sur les murs de la chapelle de la Sainte Vierge, à Oscott, une plaque commémorative consacrée à un supérieur et portant deux emblèmes auxquels il ne s'attendait certes pas : un trombone et un cricket-ball ou crosse pour jouer à la balle.

Les excursions paroissiales sont tout à fait en honneur, mais, — et c'est là une des caractéristiques des œuvres anglaises qu'il importe de noter, — chaque membre de la société se fait un devoir d'en payer sa part. Les Pères de l'Oratoire de Birmingham mettent ainsi tous les ans à la disposition des fidèles leur célèbre propriété de Rednall, située à 12 kilomètres environ de la grande ville manufacturière. Le voyageur français y a vu passer, pendant le seul mois de juillet, les garçons et les jeunes filles des écoles catholiques d'Egdsbaston, les membres de l'Association des mères chrétiennes, et les confrères du *Little Oratory* ; ce « petit Oratoire » est une association d'hommes et de grands jeunes gens qui se réunissent pour prier et remplir leurs devoirs religieux, s'instruire ou se distraire en commun. L'institution des petits oratoires est très ancienne ; elle remonte à saint Philippe de Néri, qui en fut, à Rome, l'initiateur et se trouve être, par conséquent, le devancier et l'ancêtre de nos modernes fondateurs de cercles catholiques. A Birmingham, l'association du Little Oratory est l'œuvre même du cardinal Newman, au lendemain de sa conversion et de son élévation au sacerdoce.

Le spectacle de tous ces jeunes gens, hommes mûrs, vieillards, de toute condition sociale, mais confondus sous les mêmes appa-

rences de parfaite éducation et de sympathie, a laissé au voyageur français une impression ineffaçable.

(L'abbé BERNARD, curé du Gast, dioc. de Bayeux.)

Bibliographie

— L'ABBAYE DE N.-D. DU LAC DES DEUX-MONTAGNES ET L'ORDRE DE CITEAUX AU CANADA ET DANS LES ÉTATS-UNIS.

Tout le monde parle de la *Trappe*. Peu, en réalité, savent ce qu'elle est.

L'ouvrage qui vient de sortir des presses de la Librairie Beauchemin, Limitée, à Montréal, et que nous annonçons au public, dira ce qu'est la *Trappe* ou, pour mieux dire, l'*Ordre de Citeaux*. Les *Cisterciens Réformés ou de la stricte observance*, vulgairement appelés *Trappistes*, sont en effet, de nos jours, les représentants fidèles du vieux *Citeaux*, du *Citeaux* de l'âge d'or monastique, dont ils suivent la règle et les usages, tout comme au XII^e siècle, même dans les pays de progrès et de *vie intense* comme les États-Unis et le Canada.

Le livre se présente avec une lettre de M. l'abbé Th.-G. Rouleau, principal de l'École Normale Laval de Québec, à l'auteur, moine cistercien de N.-D. du Lac, et contient, outre un aperçu historique de l'Ordre de Citeaux à travers les âges, l'histoire de l'Abbaye de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes, des notices particulières sur les différents monastères cisterciens du Canada et des États-Unis, une étude sur la vie cistercienne, et se termine par la reproduction *in extenso* du magistral sermon prononcé le 20 août 1906, à la consécration de l'église abbatiale de N.-D. du Lac, par le T. R. P. Colomban, provincial des Frères Mineurs Franciscains à Montréal.

Le prix de l'ouvrage, dont de nombreuses gravures illustrent le texte est de 35 sous, broché, et de 50 sous, relié. Prix à douzaine : \$ 3.50 sous broché, et \$ 5.00 relié. Pour frais de port ajouter : broché, 6 sous ; relié, 8 sous. En vente à l'Abbaye d'Oka, et au monastère des Trappistines à Saint-Romuald.

— LE VÉNÉRABLE PÈRE EUDES (1601-1680), par M. HENRI JOLY, membre de l'Institut. 1 vol. in-12 de la Collection « Les

Saints ». Prix : 2 fr. Librairie Victor Lecoffre, J. GABALDA ET CIE, rue Bonaparte, 90, Paris.

Le Père Eudes fut un des principaux ouvriers de cette grande rénovation religieuse qui marqua la première moitié du XVII^e siècle. Nul n'était plus compétent pour écrire sa vie que le directeur de la Collection « Les Saints », M. Henri Joly, dont les précédents ouvrages : *La Psychologie des Saints*, *Saint Ignace de Loyola* et *Sainte Thérèse* ont obtenu un si légitime succès.

Pour faire son travail, M. Joly a eu à sa disposition, outre les Vies précédemment parues, beaucoup de documents inédits qu'il a pu consulter aux archives de la congrégation des Eudistes.

De tous ces documents il a su tirer un récit vivant, animé, entraînant et qui nous fait assister aux miracles du zèle apostolique.

— L'AVENIR PROCHAIN DU CATHOLICISME EN FRANCE, par Mgr P. BATIFFOL, recteur de l'institut catholique de Toulouse.

1 vol. in-16. Prix : 0 fr. 50; *franco* : 0 fr. 60. — Librairie BLOUD et Cie, 4, rue Madame, Paris (VI^e)

Mgr l'archevêque de Toulouse a écrit une courte et chaleureuse préface pour la brochure du recteur de l'institut catholique de Toulouse, sur l'*Avenir prochain du Catholicisme en France*. Cette haute approbation, qui sera très remarquée, confirme les vues exprimées par Mgr Batiffol dans cette conférence donnée le 28 novembre dernier, à Luxembourg, devant une assemblée de catholiques inquiets du sort de l'Eglise de France.

Comment, dans la lutte actuelle, il ne faut désespérer ni de l'avenir matériel, ni de l'avenir social, ni de l'avenir religieux du catholicisme en France, ce sont les trois questions auxquelles Mgr Batiffol s'applique à répondre avec la rigueur de méthode qu'on lui connaît, et avec une robuste foi, qui sera, à l'heure actuelle, un réconfort pour beaucoup d'âmes.

— FLEURS URSULIENNES, *Notices biographiques d'anciennes élèves des Ursulines des Trois-Rivières*. (En vente au Monastère des Ursulines, Trois-Rivières.)

Un très gracieux in-8°, comptant près de 400 pages, et si bien imprimé, et surtout si bien écrit.

Ce volume contient des « notices biographiques édifiantes,

nourries de faits, fraîches, pleines d'arôme, qui en remplissent toutes les pages.

« L'archiviste du monastère des Trois-Rivières a trié, parmi les anciennes élèves des Ursulines, celles dont la vie a été plus sainte. Et elle raconte ces vies avec une clarté parfaite, un souci d'exactitude absolument monastique, et un désir d'apostolat qui perce partout. »

Une belle lettre de Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières, est au commencement de l'ouvrage et lui fait un avant-propos très remarquable.

— LE CANADA ECCLÉSIASTIQUE, *almanach annuaire du clergé canadien pour l'année 1907*. Publié par la Cie Cadieux & Derome, rue Notre-Dame, Montréal. Belle reliure en toile rouge. L'ex., \$1.00.

Le *Canada ecclésiastique* de 1907, le 21^e, surpasse encore ceux des années précédentes. C'est un magnifique in-12 de 532 pages, imprimé sur beau papier, illustré d'un bon nombre de portraits et de vignettes d'édifices religieux. Il contient les matières habituelles, qui ne sont autre chose que le tableau complet de la hiérarchie romaine et de tout l'organisme religieux du Canada. En effet, à part la liste détaillée du clergé de tous les diocèses, et celle de toutes les paroisses, on y trouve l'énumération, accompagnée de nombreux renseignements, de tous les ordres religieux d'hommes et de femmes établis dans toutes les provinces.

Ce livre a donc sa place marquée sur le bureau des ecclésiastiques comme des hommes d'affaires du Canada.

— SUS A L'ALCOOL! C'est une brochure de 28 petites pages, remplies d'extraits de divers auteurs, où l'intempérance est malmenée comme elle le mérite. Ce petit tract, utile à répandre largement, se vend 2 sous l'exemplaire, \$1.00 les cent ex., \$ 10.00 les mille ex. S'adresser à la Ligue antialcoolique canadienne, Lévis, P. Q. — Le plus beau, c'est que *Sus à l'alcool!* paraîtra tous les mois; prix de l'abonnement, 25 sous par an. — *The Catholic Standard and Times Almanac for 1907*. Cet almanach in-12 de 64 pages, est une sorte de bulletin diocésain publié par notre distingué confrère le *Catholic Standard and Times*, excellent journal hebdomadaire de Philadelphie, E.-U. On trouve, dans ce bulletin, des détails sur chacune des paroisses.

ses et des communautés du diocèse de Philadelphie, une liste du clergé, et des articles intéressants à lire.

— De l'un de nos annonceurs, M. Mazo, de Paris, nous recevions dernièrement *l'Extrait du Catalogue de projection N°38*. C'est une brochure de 48 pages.— On ne donne pas assez d'attention, en notre pays, à ce mode facile des Projections pour centupler l'intérêt de l'enseignement, des conférences, etc.

— AMES FORTES, par OSCAR de FERENZY. In-12. 3 fr.50.
— P. Lethielleux, Editeur, 22, rue Cassette, Paris (6).

Il est des esprits sérieux, un tantinet chagrins, qui s'en voudraient de lire une œuvre imaginaire, et qui, de parti pris, regardent le roman historique, psychologique ou social, comme une profanation de la science.

Mais, à côté, il y a beaucoup de gens à qui les ouvrages d'histoire, de philosophie, de sociologie pures paraissent trop arides, et, qui cependant, ne sont pas réfractaires aux questions les plus sérieuses, aux problèmes les plus graves, s'ils y trouvent associés les problèmes du cœur humain.

Ils demandent des lectures qui offrent un attrait à leur intelligence, qui épanouissent leur cœur, qui élèvent leur âme, et répondent en même temps à ce besoin d'idéal qui réside en chacun de nous.

Il s'en suit que le roman honnête, à l'eau de la rose ou à la fleur d'oranger, ne leur suffit pas; que le feuilleton banal répugne à leur esprit délicat et cultivé, que le roman à scandale les écoëure.

De plus les romanciers les plus justement célèbres par leur talent commettent malheureusement dans leurs écrits des fautes graves contre la morale chrétienne: le divorce, le suicide, le duel meurtrier et l'adultère sont devenus le dénouement favori des romans et pièces de spectacles modernes.

Dieu merci, il est encore, en notre siècle, où nombre d'intellectuels regardent la foi et le scrupule religieux comme une chose surannée, il est des âmes chrétiennes qui se révoltent de cette déchéance.

Mais combien sont rares les romans qui ont leur place dans une bibliothèque, dont doit être exclu tout livre qui défie la foi et outrage la morale!

Le livre de M. de Ferenzy aidera à combler cette lacune.

« Ames fortes » est une touchante histoire d'amour, mais d'un amour si pur et si chaste, que le livre peut être placé entre toutes les mains. Il s'y mêle des péripéties poignantes, des pages vibrantes d'émotion intense, mais à côté M. de Ferenzy aborde de multiples questions d'un intérêt très actuel : religion, sociologie, éducation. L'auteur les traite avec l'autorité que donne, non pas l'étude théorique, mais la pratique réelle, l'expérience vécue; on devine en lui l'homme d'une foi profonde et d'un zèle ardent auquel l'Académie française décerna naguère le prix Montyon pour son dévouement à la classe ouvrière.

Cherchant toujours le terrain de la lutte, voici qu'il se révèle à nous comme romancier franchement chrétien, au talent original, avec l'ambition non dissimulée de faire pénétrer des paroles de vérité, des idées justes, des pensées nobles et généreuses là même où, certes, ne sont lues ni la vie des Saints, ni l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales.

M. de Ferenzy entend appliquer à la littérature, sous cette forme essentiellement populaire qu'est le roman, la morale que l'Apôtre saint Paul enseignait aux Ephésiens: *Instaurare omnia in Christo*. Nous sommes certains qu'il y travaillera encore avec un plein succès.

✍ *Paraîtra prochainement* : MANUEL DES SCIENCES USUELLES, par les abbés Huard et Simard. Volume de 400 pages, illustré de 234 vignettes. *Tirage limité.*

Envoyer immédiatement sa commande aux libraires, ou à la Propagande du Livre (Bureau de la « Vérité ») Québec.

Messe votive du Sacré-Cœur

— o —

(*Ami du Clergé*, 17 janvier 1907, p. 46.)

Doit-on, à la messe votive du Sacré-Cœur, en dehors du temps pascal, conserver l'*Alleluia* de l'Introit, de l'Offertoire et de la Communion?

R. — Non; et l'Index officiel des décrets dit postivement qu'à cette demande: « *An in missa votiva S. Cordis Jesu Miser-bitur extra tempus paschale omitti debeant Alleluia tum ad Introitum, tum ad Offertorium et Communionem?* » la réponse a été: *Affirmative*, et non pas *Negative* comme porte par erreur le texte du décret. (Cf. t. IV, p. 9, puis 129 et 306.)

Lors donc qu'on dira la messe votive du Sacré-Cœur, soit le premier vendredi du mois, soit un autre jour, fût-ce solennellement ou non, on devra toujours (excepté pendant le temps pascal) omettre les *Alleluia* de l'Introit, de l'Offertoire et de la Communion. (S. R. C; 16 sept. 1865, n. 3137, ad v.)